



Le Le Minioptère de Schreibers est une espèce strictement cavernicole. Sa répartition est donc étroitement liée aux milieux karstiques..

Valeur patrimoniale

■ Statut européen :

Directive habitat (annexe II et IV)
Convention de Berne (annexe II)
Convention de Bonn (annexe II)

■ Statut national :

Liste rouge nationale : vulnérable

■ Statut régional :

Avis d'expert (GCLR) : en déclin

Répartition

■ Nationale :

L'espèce est présente sur toute la bordure méditerranéenne, dans le quart sud-ouest (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées), en Rhône-Alpes jusqu'en Franche-Comté. Elle est commune en Corse.

Des individus solitaires, en transit, peuvent occasionnellement être observés dans les régions plus au nord (Bretagne, Centre, Auvergne, Lorraine).

■ Sur le site :

Présent lors du transit printanier, et en période estivale dans la grotte de la Pouade.

Contact en période estivale et automnale dans la vallée de la Massane.

Directive Habitat Faune Flore : annexe II et IV

1310

Minioptère de Schreibers

Miniopterus Schreibersi

Responsabilité régionale : forte

Note régionale (CSRPN) : 5

Morphologie

Son front est bombé. La tête et le corps ont une longueur totale de 5 à 6,2 cm, l'avant-bras de 4,5 à 5 cm. L'envergure est de 30,5 à 34,2 cm. Le poids moyen est de 9 à 18g. Les oreilles sont courtes et triangulaires, très écartées avec un petit tragus. Le pelage est long sur le dos, dense et court sur la tête, gris-brun à gris cendré sur le dos et plus clair sur le ventre. Le museau est court et clair. Les ailes sont longues et étroites.

Ecologie de l'espèce

Activité : Le Minioptère de Schreibers se déplace sur des distances maximales de 150 km entre ses gîtes d'hiver et d'été, en suivant des routes migratoires saisonnières. Très sociable, tant en hibernation qu'en reproduction, ses rassemblements regroupent souvent plus d'un millier d'individus. Après la période d'accouplement (automne), ils se déplacent vers les gîtes d'hiver. La période d'hibernation (à partir de décembre) est relativement courte. Dès février-mars, ils rejoignent tout d'abord des sites de transit situés à une distance moyenne de 70 km. Mâles et femelles constituent là des colonies mixtes. Les femelles quittent ensuite ces gîtes printaniers pour rejoindre les sites de mise bas où elles s'installent au mois de mai. Durant la même période, des mâles peuvent former de petits essaims dans d'autres cavités. Pour chasser, les individus suivent les linéaires forestiers empruntant des couloirs parfois étroits au sein de la végétation. En l'absence de linéaires, ils sont capables de traverser de grandes étendues sans arbres.

Reproduction :

- Maturité sexuelle des femelles atteinte à 2 ans.
- Parade et rut : dès la mi-septembre. Le Minioptère se distingue des autres espèces de chiroptères européens par une fécondation qui a lieu immédiatement après l'accouplement. L'implantation de l'embryon est différée à la fin de l'hiver, lors du transit vers les sites printaniers.
- Mise bas : début à mi juin. Les jeunes sont rassemblés en colonie compacte.
- Taux de reproduction et développement : 1 jeune par an (rarement deux), volant à 5-6 semaines (vers la fin-juillet).
- Espérance de vie : inconnue. Longévité maximale : 19 ans.

Régime alimentaire : Les Lépidoptères constituent l'essentiel du régime alimentaire des animaux de mai à septembre (en moyenne 84 % du volume). Des

Etat de conservation**■ Régional :**

En Languedoc-Roussillon, la diminution des effectifs consécutive à l'épizootie de 2002 a été très importante. En 1995, la population régionale était estimée à 65000 individus ; elle n'est plus que de 25000 individus en 2008 (GCLR).

■ Sur le site :

Risque de dérangement dans la grotte de la Pouade.

Critères d'appréciation :

Nombreuses traces de fréquentation (détruits, cannette de bières, pétards...)

invertébrés non volants sont aussi capturés : larves de Lépidoptères en mai et Araignées en octobre. Ce régime alimentaire très spécialisé est à rapprocher de celui de la Barbastelle. Les Diptères apparaissent comme un autre type de proies : Nématocères et Brachycères. Les Trichoptères, Névroptères, Coléoptères, Hyménoptères et Hétéroptères n'apparaissent que de façon anecdotique parmi les proies.

Habitats utilisés

Pour l'hivernage : L'espèce hiberne uniquement dans des cavités naturelles ou artificielles, dont les températures souvent constantes oscillent de 6,5°C à 8,5°C.

Pour la reproduction : C'est une espèce strictement cavernicole. En été, l'espèce s'installe de préférence dans de grandes cavités (voire des anciennes mines ou viaducs) chaudes et humides (température supérieure à 12 °C).

Pour l'alimentation : L'espèce utilise une très large gamme d'habitats pour se nourrir : lisières forestières, ripisylves, alignements d'arbres villages éclairés...

Menaces pesant sur l'espèce

- **Dérangement dans les sites de reproduction et d'hivernage** (surfréquentation humaine du milieu souterrain) et disparition des gîtes (aménagements touristiques des cavités, fermeture des mines...)
- **Traitements phytosanitaires** touchant les microlépidoptères
- **Collision routière**

Menace pesant sur les habitats de l'espèce

- **Modification des paysages** par l'agriculture intensive (arasement des haies, des talus, etc...) et notamment la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux
- **Assèchement des zones humides** et arasement des ripisylves
- **Remplacement des forêts climaciques** en plantations de résineux

Mesures de gestion favorables

- **Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage** en milieu souterrain (grottes, mines, tunnels); limitation de leur accès au public
- **Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse** en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant les traitements insecticides en forêt
- **Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce** dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires)
- **Maintenir les zones humides**, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants)
- **Prévoir des aménagements visant à limiter le risque de collision** avec les véhicules des animaux en chasse lors des travaux de construction ou d'aménagement routier ou les remembrements
- **Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, gestionnaires forestiers et acteurs du monde agricole** à la préservation des chiroptères
- **Améliorer les connaissances** sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hivernage, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens...)

Bibliographie

DIREN Languedoc-Roussillon, Biotope et al., 2008 – SIVU du Tech, 2010